

BILAN AVANT REPARTITION

ACTIF	Exercice N			N-1	PASSIF	Exercice N net	Exercice N-1 net
	Brut	Amortissements et provisions	Net	Net			
Actif immobilisé :					Fonds syndicaux	20 912	23 013
Actif incorporel					Réserves		
Actif corporel					Report à nouveau		
Actif financier					Résultat de l'exercice	2 265	(2 100)
TOTAL I					TOTAL I	23 178	20 912
Actif circulant :					Provisions (II)		
Stocks et fournitures					Fonds dédiés (III)		
Créances					Dettes financières		
TOTAL II					Dettes diverses	20	20
Disponibilités (III)	23 046		23 046	20 790	TOTAL IV	20	20
Comptes de régularisation (IV)	152		152	143	Comptes de régularisation (V)		
TOTAL DE L'ACTIF	23 198		23 198	20 933	TOTAL DU PASSIF	23 198	20 933

COMPTES DE RESULTAT

CHARGES (TTC)	Exercice N Net	Exercice N-1 Net	PRODUITS (TTC)	Exercice N net	Exercice N-1 net
CHARGES D'EXPLOITATION			PRODUITS D'EXPLOITATION		
Achats	271	940	Cotisations	6 796	6 284
Autres charges externes	735	689	Subventions		
Autres services extérieurs	3 334	5 278	Autres produits		907
Impôts, taxes et versements assimilés			Tranferts de charges		
Charges de personnel			Reprise des amortissements et provisions		
Autres charges	2 080	3 281	TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	6 796	7 191
Dotation aux amortissements et provisions					
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (I)	6 420	10 188			
Charges financières (II)			Produits financiers (II)	287	107
Charges exceptionnelles (III)			Produits exceptionnels (III)	1 602	791
Engagements à réaliser sur contribution de financement (IV)			Contributions de financement - Report non utilisé des exercices antérieurs (IV)		
TOTAL DES CHARGES (I+II+III+IV)	6 420	10 188	TOTAL DES PRODUITS (I+II+III+IV)	8 685	8 088
Solde créditeur : excédent	2 265		Solde débiteur : déficit		2 100
TOTAL GENERAL	8 685	10 188	TOTAL GENERAL	8 685	10 188

ANNEXE COMPTABLE

Au bilan avant répartition de l'exercice clos au 31/12/2024 dont le total est de 23 198 €
et au compte de résultat de l'exercice dégageant un excédent de 2 265 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024 .

La présente annexe fait partie intégrante des états financiers du syndicat qui comprennent également le bilan et le compte de résultat.

N°	Information	Page
1	Faits majeurs de l'exercice	2
2	Règles et méthodes comptables	2
3	Tableau des immobilisations	3
4	Tableau des amortissements	3
5	Etat des créances	4
6	Tableau des provisions pour risques et charges	4
7	Etat des dettes	4
8	Tableau des ressources	5
9	Effectifs	5
10	Contributions volontaires en nature	5

1 - Faits majeurs de l'exercice

NEANT

2 - Règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels selon les principes du règlement 99-03.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

- constructions	20 ans
- Agencements et installations générales	10 ans
- Matériel de bureau	5 ans
- Matériel de transport	5 ans
- Mobilier	5 ans
- Concessions et logiciels	3 ans
- Matériel informatique	3 ans

La variation des immobilisations au cours de l'exercice est :

3 - Tableau des immobilisations

ETAT DE L'ACTIF IMMOBILISE	Début d'exercice	Acquisitions	Sorties	Fin d'exercice
-Logiciels, licences, site internet Total immobilisations incorporelles				
- Installations générales, agencement - Matériel de transport - Matériel de bureau - Matériel informatique - Mobilier Total immobilisations corporelles				
- Participations - Dépôts et cautionnements - Prêts Total immobilisations financières				
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISE				

4 - Tableau des amortissements

ETAT DES AMORTISSEMENTS	Amort. début d'exercice	Dotation de l'exercice	Diminution ou reprise	Amort. fin d'exercice
-Logiciels, licences, site internet Total immobilisations incorporelles				
-Installations générales, agencement -Matériel de transport -Matériel de bureau et informatique -Mobilier Total immobilisations corporelles				
TOTAL DES AMORTISSEMENTS				

5 - Etat des créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

L'ensemble des créances a une échéance à moins d'un an.

Créances	Brut	Liquidité de l'actif	
		Echéances à moins 1 an	Echéances à plus 1 an
<i>Créances de l'actif immobilisé</i>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1)			
Autres			
<i>Créances de l'actif circulant</i>			
Créances clients et comptes rattachés			
Autres créances			
Charges constatées d'avance	152	152	
TOTAL DES CREANCES	152	152	

(1) Prêts accordés en cours d'exercice

6 - Tableau des provisions pour risques et charges

Le syndicat n'a pas de provisions pour risques et charges.

7 - Etat des dettes

Les dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

L'ensemble des dettes a une échéance à moins d'un an.

Dettes	Brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Echéance à moins 1 an	Echéance à plus d'1 an	Echéance à plus de 5 ans
Emprunts (2) obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
<i>Emprunts (2) et dettes auprès des établissements de crédit dont :</i>				
- à 2 ans maximum à l'origine				
- à plus de 2 ans à l'origine				
Emprunts (2) et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	20	20		
Dettes fiscales et sociales				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES	20	20		

(2) Emprunts souscrits en cours d'exercice

8 - Tableau de détermination des ressources annuelles

Conformément au décret n°2009-1665 du 28 décembre 2009 relatif à l'établissement , à la certification et à la publicité des comptes des syndicats professionnels de salariés ou d'employeurs et de leurs unions et des associations de salariés ou d'employeurs mentionnés à l'article L.2135-1 du code du travail,

RESSOURCES DE L'ANNEE	
Cotisations reçues	6 796
- Reversements de cotisations	-2 079
Subventions reçues	
Autres produits d'exploitation	
Produits financiers	287
Produits exceptionnels	1 602
TOTAL DES RESSOURCES	6 605

Fait générateur retenu des cotisations

Conformément au CRC n°2009-10 du 3 décembre 2009 afférent aux règles comptables des organisations syndicales, le fait générateur de la cotisation est constaté lors de l'encaissement effectif de la cotisation.

9 - Effectif moyen salarié

Le syndicat n'emploie pas de salarié.

10- Contributions volontaires en nature

Conformément au règlement du CRC n°2009-10 du 3 décembre 2009, le syndicat a bénéficié des avantages en nature suivants :

NEANT

La valorisation de ces avantages en nature n'a pas été possible en l'état des informations dont dispose le syndicat.